



La primauté du droit de l'Union européenne

Nouveaux visages, nouvelles questions, nouveaux raisonnements.

Sous le parrainage de M. le sénateur Philippe BONNECARRÈRE Vice-président de la Commission des lois, Membre de la Commission des affaires européennes

VENDREDI 7 OCTOBRE 2022

PALAIS DU LUXEMBOURG

Salle René MONORY 15 rue de Vaugirard 75015 - Paris



La primauté du droit de l'Union européenne



9 h 00

Le point de vue des juridictions européennes et nationales et de l'administration nationale

Sous la présidence de M. Vassilios SKOURIS, ancien président de la Cour de justice de l'Union européenne

1^{ere} Table Ronde

Les juridictions européennes

Cour européenne des droits de l'Homme M. le juge Mattias GUYOMAR

Cour de justice de l'Union Européenne M. l'avocat général Jean RICHARD DE LA TOUR

2 ^e Table Ronde

Les juridictions nationales

Conseil constitutionnel

M. Michel PINAULT, membre du Conseil constitutionnel

Cour de cassation

M. le Doyen de la Chambre sociale, Jean-Guy HUGLO

Conseil d'Etat

M. le président-adjoint de la Section du rapport et des études, Fabien RAYNAUD

3 ^e Table Ronde

L'administration

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

M. Tanguy STEHELIN, directeur adjoint des affaires juridiques

Ministère de l'Economie et des Finances

Mme Karine GILBERG, Chef du bureau du droit européen et du droit international

La primauté du droit de l'Union européenne



14 h 00

L'approche doctrinale

Sous la présidence de M. le sénateur Philippe BONNECARRÈRE

1^{ere} Table Ronde

Le cadre général et européen

Primauté, hiérarchie des normes et pluralisme : où est le curseur ?

M. Jean-Paul JACQUÉ, professeur émérite de l'Université de Strasbourg, directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne

Mise en cause structurelle et mise en cause circonstancielle de la primauté ?

Mme Hélène GAUDIN, agrégée des facultés de droit,professeure à l'Université Toulouse I-Capitole

Convention EDH et primauté du droit de l'Union

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Toulouse I-Capitole

2 ^e Table Ronde

Le cadre constitutionnel et la primauté

L'approfondissement des réserves constitutionnelles à la primauté

Mme Anne LEVADE, agrégée des facultés de droit, professeur à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne

La primauté et le législateur national : une question de démocratie ?

M. Didier BLANC, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Toulouse I-Capitole

3 e Table Ronde

L'approche par le droit international privé?

Primauté et conflits de normes en droit international privé

Mme Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER, maître de conférences à l'Université Toulouse I-Capitole

Les questions sociétales, nouvel écueil de la primauté?

M. Ludovic PAILLER, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Jean-Moulin-Lyon 3

14 h 00

Fin du séminaire

La primauté du droit de l'Union européenne



Présentation

La primauté du droit de l'Union est bien connue que ce soit dans son principe, dans sa valeur ou dans sa portée.

Les contestations, parfois virulentes, dont elle fait l'objet sont également connues.

Le but du séminaire organisé le 7 octobre 2022 est d'abord de s'interroger sur les raisons du renouveau et de l'approfondissement de ces contestations. Il est ensuite de les prendre en considération pour tenter d'y répondre, peut-être par l'appel à de nouveaux raisonnements.





Séminaire organisé sous le parrainage de M. le sénateur Philippe BONNECARRÈRE Vice-président de la Commission des lois Membre de la Commission des affaires européennes.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS auprès de l'IRDEIC

Séminaire restreint (places limitées).

Contact: colloques-irdeic@ut-capitole.fr